

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PONT-DE-VAUX**

Séance du Lundi 10 mars 2025

L'An deux mille vingt-cinq et le cinq février le Conseil Municipal de la Commune de Pont-de-Vaux s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yves PAUGET, Maire.

Etaient présents : Mr Yves Pauget, Maire, Mr Jean-Pierre Bugaud, Mme Françoise Delay, Mr Michel Touraine, Mme Janine Parent, Mr Pascal Pion Adjoint, Mme Jeanine Guillain, Mme Annick Thevenard, Mme Danièle Massu, Mme Delphine Champion, Mme Marie Claude Pagneux, Mme Martine Maingret, Mr Tommy Monin
Excusés : Mr Berthillier, ayant donné pouvoir à Mme Guillain, Mme Rimette ayant donné pouvoir à Mme Delay, Mr Perche ayant donné pouvoir à Mme Massu, Mr Landre ayant donné pouvoir à Mme Champion, Mr Laurent Martin, Mme Buffy ayant donné pouvoir à Mme Maingret

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 10 MARS 2025**

Mme Françoise DELAY a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

1-Construction d'une médiathèque – attribution du marché de travaux

Une procédure de consultation des entreprises a été lancée concernant la Construction d'une médiathèque.

La consultation était divisée en 13 lots :

Lot 01 : TERRASSEMENT / GROS ŒUVRE
Lot 02 : CHARPENTE BOIS / COUVERTURE BAC / ZINGUERIE
Lot 03 : ETANCHEITE VEGETALISEE
Lot 04 : METALLERIE / SERRURERIE
Lot 05 : MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM
Lot 06 : MENUISERIES INTERIEURES

Lot 07 : DOUBLAGES / CLOISONS / PEINTURES
Lot 08 : REVETEMENT DE SOLS DURS / CHAPE
Lot 09 : REVETEMENT DE SOLS SOUPLES
Lot 10 : ELECTRICITE
Lot 11 : PLOMBERIE SANITAIRE
Lot 12 : PHOTOVOLTAIQUE
Lot 13 : CHAUFFAGE / VENTILATION

Lots 3 et 12

Aucune offre n'avait été remise pour ces 2 lots. Aussi, une nouvelle consultation a été lancée.

Le lot 3 Etanchéité végétalisée était pourvu que d'une seule offre régulière. Aussi Il n'est donc pas possible d'établir une saine comparaison entre plusieurs offres. Afin d'assurer une concurrence effective dans le domaine des marchés publics et donc d'assurer la bonne gestion des deniers publics, il a été décidé de déclarer la consultation de ce lot sans suite.

Le lot 12 Photovoltaïque a été déclaré sans suite pour motif d'intérêt général. Les prestations intégrées à la consultation ne répondent plus au besoin actuel : le projet de construction n'intégrera pas de panneaux photovoltaïques. Une nouvelle piste est actuellement à l'étude.

L'analyse des offres a été effectuée conformément aux critères affichés dans le règlement de la consultation et rappelés ci-après comme suit : _Prix 40% , valeur technique 60%

Au vu du rapport d'analyse des offres présenté par l'équipe de Maîtrise d'œuvre représentée par le Cabinet EFFICIENCE, le conseil municipal attribue les marchés comme suit

Lot 01 : TERRASSEMENT / GROS ŒUVRE à l'entreprise GC BAT pour un montant de 624 000,00 € HT
Lot 02 : CHARPENTE BOIS / COUVERTURE BAC / ZINGUERIE à l'entreprise SMP CHARPENTE pour un montant de 63 993,84 € HT

Lot 04 : METALLERIE / SERRURERIE à l'entreprise METAL IX pour un montant de 47 794,65 € HT
 Lot 05 : MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM à l'entreprise ACCORD ALU pour un montant de 61 590,00 € HT
 Lot 06 : MENUISERIES INTERIEURES à l'entreprise MENUISERIE BEAL pour un montant de 38 991,30€ HT
 Lot 07 : DOUBLAGES / CLOISONS / PEINTURES à l'entreprise CURT pour un montant de 61 525,31 € HT
 Lot 08 : REVETEMENT DE SOLS DURS / CHAPE à l'entreprise TACHIN pour un montant de 30 610,93 € HT
 Lot 09 : REVETEMENT DE SOLS SOUPLES à l'entreprise TACHIN pour un montant de 10 389,07 € HT
 Lot 10 : ELECTRICITE à l'entreprise JAILLET ELECTRICIEN pour un montant de 70 220,00 € HT sans la prestation supplémentaire éventuelle
 Lot 11 : PLOMBERIE SANITAIRE à l'entreprise LACLERGERIE pour un montant de 8 479,87 € HT
 Lot 13 : CHAUFFAGE / VENTILATION à l'entreprise LACLERGERIE pour un montant de 74 683,50 € HT

Pendant les débats Mme Maingret demande si les couts d'aménagement intérieur et de fonctionnement ont été calculés. C'est bien le cas et les demandes de subventions tant sur le mobilier que sur les charges de personnel sont en cours. Mme Maingret regrette que cet investissement qui sera utilisé par la population de Pont de Vaux mais aussi extérieure ne soit pas financé par la Communauté de Communes. Il est rappelé que la compétence appartient à la commune et que la volonté de faire bénéficier toute personne d'une offre culturelle riche et variée a été prise. La Communauté de Communes participe par ailleurs à hauteur de 200 000 € via un fonds de concours.

16 voix pour – 2 abstentions

2- Convention de servitude avec ENEDIS

Vu les demandes reçues pour une servitude de passage au bénéfice d'ENEDIS dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique,

Le conseil municipal approuve les conventions de servitude au profit d'ENEDIS pour les parcelles cadastrées section A n°221 et AK n° 592.

(unanimité)

3- Remboursement de frais à un agent

Le conseil municipal décide de rembourser la somme de 36 € à Mr Denis Perrin correspondant à des honoraires de médecin pour une visite médicale poids lourd.

(unanimité)

4- Tarifs du Musée

Le conseil municipal approuve les tarifs suivants pour le Musée Chintreuil

Tarifs entrée

Plein tarif	5 €	Tarif réduit	3 €
(Gratuit pour les -26 ans et amis du musée Chintreuil)			
Escape game (par groupe)	30 €		

Scolaires

Ateliers scolaires ½ journée :	150 €
Journée complète	280 €

Spectacles et animations

Conte et visite enquête	5 €	Tout est art	PT	10 €
Visites apéro et Paroles de paysans	8 €		TR (-26 ans et amis)	6 €
		Autres spectacles enfants		6 €

Ateliers intergés Rachel	10 €	Atelier des petits artistes	60 €
--------------------------	------	-----------------------------	------

Visites guidées musées	8 €	Visites guidées bateau	6 €
Visites musée + ville	14 €		

Catalogue Chintreuil « Brumes et rosées » :	30 €	Histoire de PDV (Georgette Soret)	3 €
Autres Catalogues Musée Chintreuil	10 €	De Tony à Chintreuil	15 €

Prix boutique divers

Magnet	3 €	Bracelet	8 €	Fougères fossiles	12 €
Mug	5 €	Pendentifs	6 €	Bois fossiles	6 €
Verre	3 €	Animaux miniature	8 €	Flacon feuilles d'or	6 €
Porte clés	6 €	Agathes petites	6 €	Ammonites de Madagascar	6 €
Boucles d'oreilles	8 €	Agathe grosses	12 €	Dents de requin	6 €
Bagues	6 €	Améthystes	6 €	Tirelire	8 €
Colliers	10 €	Minéraux étiquetés	4 €	Balles rebondissantes	2 €

(Unanimité)

3- Recrutement de saisonniers pour le musée

Le conseil municipal décide, comme chaque année de recruter deux adjoints du patrimoine contractuels du 5 avril au 30 novembre 2025 pour les gardes du musée les week ends et jours fériés.

(Unanimité)

4- Questions diverses

Monsieur le Maire présente les chiffres 2024 du rapport du SDIS.

Il indique qu'il a reçu plusieurs remerciements suite au repas des aînés. Pour 2026 la possibilité de proposer un banquet ou un plat à emporter est à l'étude.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de remerciements de la Sarrasine pour la subvention allouée en 2024

Mme Pagneux expose qu'à sa demande et celle des riverains les arbustes situés dans le haricot du Petit Faubourg ont été enlevés pour des raisons de sécurité. De plus le massif n'ayant pas été entretenu, nécessite un nettoyage et un réaménagement. De la prairie fleurie sera semée. Malheureusement les arbustes, en trop mauvais état ne sont pas récupérables. C'est dommage car parmi ceux-ci il y en avait un offert par le Département.

Mme Massu signale qu'en sortant de la salle des fêtes une personne est tombée en raison du mauvais éclairage. En effet les deux éclairages en façade ne fonctionnent plus. Ceci sera signalé au SIEA. De plus une solution pour éclairer la marche sera étudiée.

Monsieur le Maire indique que les pavés autobloquants vers carrefour ont été retirés pour éviter les actes de vandalisme.

Mme Maingret signale un trou sur le parking de Carrefour. Celui-ci a été identifié et fera partie de la campagne de PATA à venir.

Elle signale que le stationnement anarchique Route de St Trivier se poursuit. La policière municipale en sera informée.

Mme Maingret demande où en est le projet d'ombrières. Ce dossier géré par la SEM LEA a pris beaucoup de retard, notamment en raison de la nature du terrain. Les travaux devraient débuter en 2025.

Mme Maingret demande si les travaux de réparation de la toiture de la salle des fêtes ont été réalisés. C'est bien le cas et la galerie peut être à nouveau utilisée.

Elle demande également si un lave-vaisselle est bien inscrit au budget. Celui-ci est en cours d'élaboration.

Mme Guillain signale une fuite au robinet du cimetière. Les services techniques interviendront.

Mme Thevenard demande si on peut interdire les animaux à la salle des fêtes. Ceci sera noté dans les futures conventions sauf pour les chiens d'assistance.

Mme Parent indique que des arbres ont été plantés dans le parc de l'hôpital et aux abords du pumptrack. Mme Guillain signale que le parc est bien entretenu. Le conseil municipal remercie les bénévoles des fées des herbes

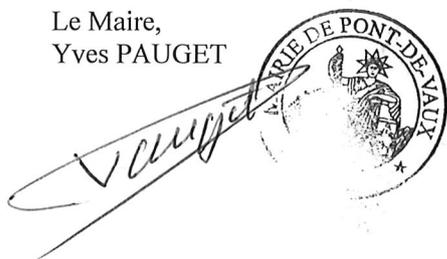
Mr Touraine indique que l'aire de camping-car fonctionne bien.

Mme Delay indique que 300 repas ont été distribués. Le conseil municipal remercie les bénévoles qui ont participé à cette manifestation. Les menus ont été élaborés par la garderie 1,2,3 Soleil. Les bouquets de jonquilles ont été bien appréciés.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 19h30

PONT DE VAUX le 11 mars 2025

Le Maire,
Yves PAUGET



La secrétaire,
Françoise DELAY

